

Gestion de crises et sécurité civile

La prise en charge sanitaire des victimes

Le rôle de l'Agence Régionale de Santé

Préfecture des Alpes-Maritimes

Le 4 avril 2019

ARS : CARTE D'IDENTITE ET ROLE

- Les agences régionales de santé sont des **établissements publics administratifs** de l'Etat, placées sous la tutelle du ministère de la santé. Créées le 1^{er} avril 2010, elles sont, depuis le 1^{er} janvier 2016, au nombre de 17, avec une délégation par département.
- Elles assurent :
 - 1°) **la régulation de l'offre de santé en région**
 - La **régulation de l'offre de santé en région** vise à mieux répondre aux besoins et à garantir l'efficacité du système de santé. Elle porte sur les secteurs **ambulatoire** (médecine de ville), **médico-social** (aide et accompagnement des personnes âgées et handicapées) et **hospitalier**.
 - 2°) **le pilotage de la politique de santé publique**
 - **La veille et la sécurité sanitaires**, ainsi que l'observation de la santé.
 - La définition, le financement et l'évaluation des actions de **prévention** et de **promotion de la santé**.
 - L'**anticipation**, la **préparation** et **la gestion des crises sanitaires**, en liaison avec le préfet.

ARS DANS LA PREPARATION A LA CRISE

Si la crise est par définition imprévisible, intemporelle, un système rigoureux bâti autour de quelques piliers tels que :

- le [suivi des phénomènes](#) (rôle de la veille et de la sécurité sanitaires),
- un système de [planification](#) : l'anticipation par la réflexion, l'élaboration de plans, de procédures, en lien avec la préfecture, avec les acteurs de santé et à la demande du ministère de la santé,
- des outils tels que le [répertoire opérationnel des ressources](#), le logiciel [Sivic](#), des outils cartographiques [arc view](#),
- des [formations](#), entraînements et [exercices](#) menés sous l'égide de la préfecture ou de l'EMIZ dans le cas d'entraînements zonaux.

permet de mieux répondre aux difficultés.



• ARS DANS LA GESTION DE CRISE

- 1°) Comme l'ensemble des services de l'Etat, la DDARS peut être amenée à participer au **Comité Opérationnel Départemental**, déclenché par le Préfet.
- 2°) Elle y apporte son **expertise** dans le domaine **médical**, **hospitalier** et **environnemental**, en lien avec le SAMU.
- 3°) Grâce à l'outil **SIVIC**, elle peut mesurer l'ampleur humaine de l'évènement en disposant en quasi temps réel du **nombre de victimes prises en charge** par les établissements de santé et/ou la CUMP.
- 4°) **Interface avec le Ministère de la santé** (Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales –CORRUSS), l'ARS siège, en lien avec le SAMU et la DDARS, analyse la situation et demande, si besoin, le **renfort de moyens** zonaux ou extra-zonaux, voire la mobilisation de Santé Publique France qui apporte un soutien logistique ou de renforts en moyens humains.
- 5°) **Interface avec les établissements hospitaliers** : elle s'assure de la mobilisation de ceux-ci qui doivent déclencher, si les circonstances l'exigent, leurs **plans blancs** permettant l'accueil de nombreuses victimes et le rappel des personnels adéquats.

• QU'EST-CE QU'UNE CRISE SANITAIRE ?

- Les **crises sanitaires** sont des événements, touchant réellement ou potentiellement un **grand nombre de personnes**, **affectant la santé ou les déterminants de santé** (pollution air, eau, environnement et chaîne alimentaire), et pouvant **augmenter le taux de mortalité**.
- On parle de crise sanitaire quand 2 caractéristiques sont réunies :
 - une **situation d'urgence** liée à une menace pour la santé de la population.
 - Le **caractère inédit** du risque qui donne naissance à la crise.
- Dans le domaine strictement sanitaire, la crise peut partir d'un événement anodin (telle la piqûre d'un moustique) et aboutir à une pandémie importante (de dengue, chikungunya, zika, West Nile).
- D'ailleurs la plupart des crises, qu'elles soient liées à un phénomène climatique, industriel, technologique, à l'activité humaine.. ont un **impact sanitaire**.

• ORIGINE SSE & IMPACT SANITAIRE



Risques majeurs & accidents

Incendies,
accidents de la
vie quotidienne,
sinistres naturels
ou industriels



Naturels



Industriels
Technologiques



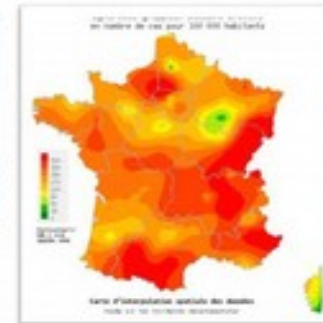
Transports

• ORIGINE SSE & IMPACT SANITAIRE



Maladies infectieuses émergentes

- Risque naturel d'émergence de nouvelles épidémies avec dissémination mondiale d'agents pathogènes virulents transmissibles
 - changements environnementaux, modifications climatiques,
 - évolution démographique, urbanisation
 - transports internationaux, mondialisation des échanges
 - contacts entre les hommes et la faune sauvage
 - commerce non contrôlé d'organismes vivants
- Menace bioterroriste



• ORIGINE SSE & IMPACT SANITAIRE



Agressions & menaces

Les agressions et les menaces émergent ou se renforcent sur notre territoire ...



Actes terroristes



Armes de nature NRBC



Déstabilisation sociales et mouvements de population (migrants)



Guerre électronique

SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

- Le concept de « *situation sanitaire exceptionnelle* » (*SSE*), englobe toutes les situations susceptibles d'engendrer une augmentation *sensible* de la demande de soins ou de perturber l'organisation de l'offre de soins, notamment NRBC
- Notion très large pour permettre le développement d'un véritable continuum entre le fonctionnement « habituel » du système de santé et la réponse opérationnelle aux crises de grande ampleur allant du quotidien à la crise

• CONTINUITÉ DES DISPOSITIFS DE REPONSE



• ORSAN : UNE REponse GLOBALE ET COMPLEMENTAIRE

ORSAN = organisation de la réponse sanitaire à une SSE

Composé de 5 volets, déclinés dans les plans SSE des ES

Dispositif de préparation pour répondre aux crises

Organiser la montée en charge du système de santé pour faire face aux situations sanitaires exceptionnelles

Le dispositif ORSAN repose sur 3 piliers



ORSAN AMAVI

Assurer la prise en charge dans le système de santé de nombreuses victimes (blessés somatiques)
Catastrophe naturelle, accident technologique
Attentats avec des armes de guerre et des engins explosifs

ORSAN MEDICO-PSY

Assurer la prise en charge de nombreuses victimes (blessés psychiques)

ORSAN EPI-CLIM

Assurer la prise en charge des patients en situation d'épidémies saisonnières ou de phénomènes climatiques

ORSAN REB

Assurer la prise en charge dans le système de santé des patients présentant une maladie infectieuse transmissible (enrayer rapidement un risque épidémique ou de ralentir son introduction sur le territoire)

ORSAN NRC

Assurer la prise en charge dans le système de santé des victimes d'un agent NRC (victimes potentiellement contaminées)

• ARTICULATION ORSAN/ PLAN BLANC DES ES

- Sous l'autorité du Préfet, et en concertation avec les professionnels de santé, les ARS articulent le schéma **ORSAN** dans un cadre général de planification qui **constitue le volet générique « santé »** des **plans de défense et de sécurité**.
- Le dispositif ORSAN est **décliné par les opérateurs de soins dans les plans de gestion des tensions hospitalières et SSE** (ex. plans blancs) des établissements de santé, et les plans bleus des établissements médico-sociaux.
- **LES ETABLISSEMENTS DE SANTE SONT LES PIVOTS DE LA REPONSE AUX SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES.**

LA PRISE EN CHARGE HOSPITALIERE

- Intervention du SAMU 06



